

# Conseil d'Ecole du RPI NOAILHAC-LAGLEYGEOLLE

## Vendredi 18 mars 2022

### Présents :

Les enseignants M. Arnaud LAURENSOU (Noailhac) et Mme Hélène LAURENSOU (Lagleygeolle)

Les représentants des Parents d'Elèves de Noailhac : Mme Laetitia CAULLIEZ et M. Olivier REDONDO

Les représentants des Parents d'Elèves de Lagleygeolle : M. Damien LAFFAIRE et Mme Victoria Le GALLIC

Les représentants de la Mairie de Noailhac : Mme le maire Caroline DU MAS DE PAYSAC et M.

Dominique ANTONI

Les représentants de la Mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Laurent BRESSY et Mme Chantal Roche,

La représentante de la DDEN du RPI : Mme Hélène BRUNERIE

Début de séance : 18h30

Excusés : M. Mikael COUPE et Mme Véronique BRESSY,

### Ordres du jour :

#### **1/ Activités et sortie scolaires :**

Il est prévu que les deux écoles aillent à la piscine de Meyssac à partir du mois de mai s'il y a des parents accompagnateurs. Les enseignants ont une réunion au mois d'avril pour définir les créneaux pour chaque classe. L'agrément pour les parents accompagnateurs se déroulera le samedi 14 mai à 10h à la piscine de Brive.

L'école de Lagleygeolle ira à Sédières le mardi 12 avril pour une course d'orientation avec d'autres écoles. Cette activité est encadrée par l'USEP, la coopérative scolaire financera le cout du bus d'un montant de 210€

Une dernière formation vélo aura lieu à Lagleygeolle au début du mois de mai, il faudra prévoir l'acheminement des vélos comme pour la fois précédente et une signalisation sur la route.

Le maitre de Noailhac souhaiterait faire une sortie scolaire de fin d'année au château de Castelnaud, l'association de parents d'élèves va voir pour aider au financement.

#### **2/ Séjour à Bugeat :**

L'enseignante a fait faire des devis pour le trajet en bus jusqu'à Bugeat pour le séjour qui se déroulerait les 30 et 31 mai.

Le tarif du séjour est de 105 € par enfant avec 17 élèves soit 1785€

Le devis du bus le moins cher est de 540€

Soit un budget de 2325€ pour ces deux jours tout compris.

Une aide au financement est demandée aux deux communes afin de réduire le cout demandé aux parents. Les communes proposent de financer environ 45 € par commune et par enfant.

### **3/ Protocole sanitaire :**

Le port du masque n'est plus obligatoire pour les enfants et les adultes. Il reste obligatoire dans les bus. Le nettoyage des mains est effectué avant et après chaque récréation et avant et après la cantine. Tous les supports sont nettoyés en fin de journée.

### **4/ Travaux et matériel :**

#### Lagleygeolle :

La maitresse souhaite savoir où en est la signalisation de la voirie aux abords de l'école. La mairie a commandé des pochoirs de limitation de vitesse devant l'école à 30 et une signalisation « école » au sol mais il manque un des pochoirs.

La maitresse aimerait également l'installation du second banc pour la cour.

Elle remercie la mairie pour sa nouvelle chaise et le changement des fenêtres. Il n'y a plus de cours d'air dans la classe, il y fait plus chaud. Le reste des travaux est prévu pour les grandes vacances.

Elle signale une petite fuite d'eau dans les toilettes du fond.

#### Noailhac :

Le maitre souhaite qu'un module de prises électriques soit installé au mur à la place de la multiprise qui traîne au sol. Il demande où en est la commande des tables pour l'extérieur. La livraison est prévue la semaine prochaine.

L'ensemble des stores a besoin d'être révisé.

Il renouvelle sa demande pour des tapis de gym pour la rentrée de 2022. L'association de parents d'élèves va se renseigner pour en commander.

Les vélos et trottinettes de l'école sont à réviser.

### **5/ Visite de la DDEN :**

La visite des deux écoles a été effectuée, les comptes rendus ont été envoyés aux municipalités et aux écoles. Il n'y a rien de particuliers à signaler.

### **6/ Kermesse :**

Compte tenu de l'année écoulée et des nombreuses absences des enfants, les enseignants n'envisagent pas de faire faire un spectacle de fin d'année aux enfants.

Ils proposent plutôt l'organisation d'une kermesse et/ou un repas convivial. L'association de parents d'élèves va s'organiser.

### **7/ Questions diverses :**

La cantine de Lagleygeolle s'oriente vers du local mais la mise en place va prendre un peu de temps.

Le maitre signale qu'avec les bus qui circulent, la sortie de la classe doit être vraiment surveillée par les parents.

Le prochain Noailhac info portera sur la vie d'un écolier à travers les temps.

L'école de Lagleygeolle sera baptisée Ecole Claude Duneton, le 8 mai. Mr le maire souhaiterait qu'il y ait des élèves qui viennent ce jour-là.

Fin de séance : 20h30

